Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200117-20251211-2025066-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **COMMUNE DE BOQUEHO**

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

NOMBRE DE CONSEILLERS	**: 15**
CONSEILLERS PRESENTS	**8**
VOTANTS	**11**

SEANCE du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre 2025, les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire **le 5 décembre 2025** conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : Nadia LE HEGARAT, Anne Hélène HALLET, Gaëlle LE QUELLENNEC, Sébastien GARNIER, Benjamin CHARLES, Anne-Marie LE MOAL, Yann BISIAUX, Françoise ZURCHER, Annabelle GUERITTE (arrivée à 21h08)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Élodie LE PAPE par Anne Hélène HALLET, Jean Marie TARTIVEL par Anne-Marie LE MOAL, Cédric TEFFO par Gaëlle LE QUELLENNEC

ETAIENT ABSENTS : David LE BELLEGUY, Antoine LE GALL, Aurélie ROBIN

INVITES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne Hélène HALLET

Délibération 2025-066

Décisions Modificatives

Madame Le Maire propose aux élus les décisions modificatives suivantes afin de permettre le mandatement des dépenses détaillées ci-après.

- **Dépenses de fonctionnement**

  Diminutions de crédits

  Chapitre 012 charges de personnel : - 1900 €00

  Augmentations de crédits

  Chapitre 66 : Intérêts d'emprunts : +1900€00

- **Dépenses d'investissement**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200117-20251211-2025066-DE

Augmentations de crédits

Chapitre 16 emprunt et dettes + 500€00

Chapitre 204 subventions d'équipement versées (participation équipement SDIS) : + 49€50

Diminutions de crédits

Chapitre 021 opération 63 acquisition foncière -549€50

Ceci étant exposé, il est proposé au conseil municipal :

- D'APPROUVER les décisions modificatives soumises,
- D'AUTORISER Madame Le Maire à mettre en œuvre les décisions modificatives

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 7 voix pour, 4 voix en abstention :

- APPROUVE les décisions modificatives soumises,
- AUTORISE Madame Le Maire à mettre en œuvre les décisions modificatives

Pour : 7	Abstention : 4	Contre :

Le 11 décembre 2025
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nadia Le Hégarat

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor)